



**HAL**  
open science

# Métropolisation et croissance de l'emploi de services aux ménages

Jean-François Ruault

► **To cite this version:**

Jean-François Ruault. Métropolisation et croissance de l'emploi de services aux ménages : Etude de cas de l'aire urbaine de Paris. 2012. halshs-00858713

**HAL Id: halshs-00858713**

**<https://shs.hal.science/halshs-00858713>**

Preprint submitted on 7 Oct 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Métropolisation et croissance de l'emploi de services aux ménages

*Etude de cas de l'aire urbaine de Paris*

**Auteur :** RUAULT Jean-François, jean-francois.ruault@enpc.fr

---

### Coordonnées :

Ecole des Ponts (UMR LVMT)

6-8 Avenue Blaise Pascal

F-77455 Marne la Vallée

France

+33 (0)1 64 15 21 28 / +33 (0)1 64 15 21 40

✉ auteur correspondant : RUAULT Jean-François

**Mots-clés :** consommation, développement des territoires, économie résidentielle, métropolisation, périurbain

Communication issue d'un projet PSDR : Non

### 1. Résumé de la communication

Le processus de métropolisation transforme la manière dont les espaces interagissent entre eux et participent à l'activité économique de la métropole. Les périphéries 'dortoirs' des grands pôles d'emplois tirent avantage des salaires des migrants-alternants pour animer leur économie locale. On ignore pourtant beaucoup des tenants et aboutissants de la consommation locale. Nous présentons ici une analyse de la dynamique de l'emploi de services aux ménages au travers de sept types d'espaces métropolitains identifiés au sein de l'aire urbaine de Paris. Au-delà des mécanismes de rattrapage, nous suggérons que l'activité des services aux ménages ne soit pas uniquement stimulée par la population résidente mais aussi par la captation d'une clientèle mobile source de revenus basiques. Et par le prisme des services aux ménages, nous identifions les grands traits caractéristiques des relations qui unissent Paris à sa banlieue et le pôle urbain à sa couronne périurbaine.

## 2. Communication

- 1 -

### INTRODUCTION

Pleinement comprendre l'économie des territoires, c'est lever le voile sur les mécanismes de production, de redistribution et de consommation qui y prennent place. Les sciences régionales contribuent à y apporter des réponses mais ces réponses demeurent très embryonnaires sur ces deux derniers points. Au cours des dernières années, on a cependant assisté à une multiplication de travaux s'y rapportant, notamment relatifs aux économies résidentielle<sup>1</sup> et présenteille<sup>2</sup>.

Il en ressort une évidente défaillance des théories productives pour expliquer le développement des territoires sur les fondamentaux que sont l'emploi, le revenu et la population. Au sein des zones d'emploi françaises, la contribution productive à la formation des revenus ne dépassait pas les 20% en moyenne pour 2006 (Davezies, 2010). Dit autrement, 80% des revenus des zones d'emploi relèvent de mécanismes redistributifs : emplois publics, transferts sociaux, salaires des migrants-alternants, tourisme... Si on se donne une définition du développement fondée sur l'amélioration des conditions de vie des habitants, il faut alors reconnaître qu'un développement sans croissance est possible (Talandier, 2007) et vice-versa (Davezies, 2007b). Un diagnostic qui bouleverse profondément nos manières de penser et d'agir en matière de développement territorial.

Il aura donc suffi d'éclairer un peu notre compréhension des mécanismes redistributifs pour profondément remettre en cause nos acquis. Qu'en serait-il si nous pouvions un tant soit peu enrichir notre compréhension de la consommation locale et son influence sur la dynamique de développement ? Si la géographie des richesses au lieu de leur création peut substantiellement différer de celle au lieu de leur détention, qu'en serait-il au lieu de leur valorisation en dépenses de consommation ? Cette question est particulièrement brûlante dès que l'on s'intéresse à l'économie urbaine. Le processus de métropolisation est en effet un moteur important de l'économie résidentielle en favorisant tout à la fois l'agglomération des activités à des fins compétitives et la dispersion de la population. Il se pourrait donc que le fait métropolitain participe à amplifier simultanément la concentration des richesses (au lieu de leur création) et leur dispersion (au lieu de leur détention ou de leur valorisation).

---

<sup>1</sup> L'économie résidentielle est le terme choisi par Laurent Davezies pour évoquer les transferts de revenus entre territoires, du lieu de travail au lieu de résidence.

<sup>2</sup> L'économie présenteille est un ajustement sémantique de la notion d'économie résidentielle suggérée par Christophe Terrier à Laurent Davezies afin d'inclure la population qui séjourne ponctuellement, les touristes, comme vecteur de transferts de revenus. Les deux notions sont les plus souvent interverties sans plus de rigueur.

-2-

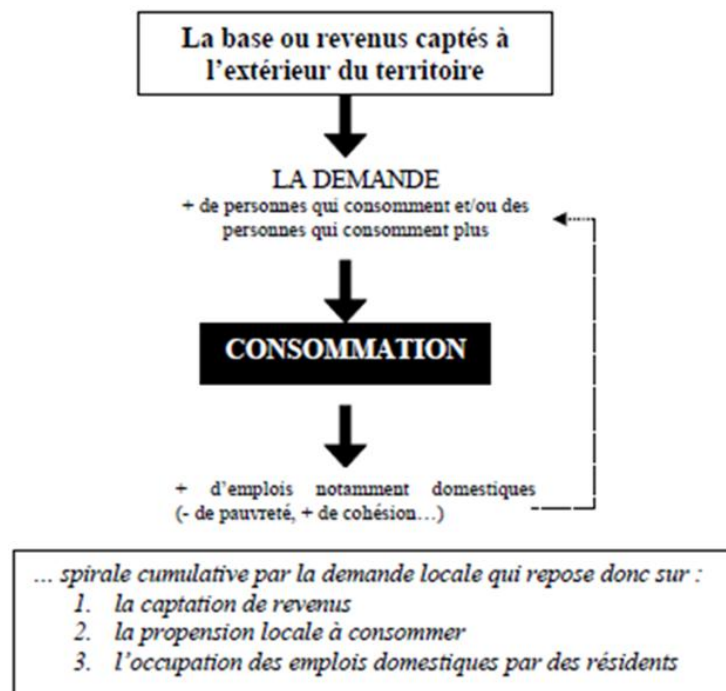
## IDENTIFICATION DES EMPLOIS DE SERVICES AUX MENAGES ET MESURE DE LEUR EVOLUTION AU SEIN D'UN ESPACE METROPOLITAIN

S'intéresser à la valorisation des revenus dans l'économie locale, c'est mettre le doigt sur un « angle mort » de l'économie régionale, la consommation locale (2.1). Aussi les outils dont on dispose pour suivre les dépenses de consommation tiennent essentiellement à l'observation des emplois en résultant (2.2). L'implication de transferts de richesses par les dépenses de consommation est peut-être en passe de prendre une nouvelle importance avec la métropolisation des territoires (2.3). Explorer une géographie des emplois de services aux ménages constitue une piste à creuser (2.4).

### *2.1 La « boîte noire » de la consommation locale*

La théorie de la base économique constitue le cadre de référence communément partagé par les chercheurs et praticiens pour expliquer et analyser l'économie des territoires (Gonnard, 2001 ; Krikelas, 1992). Elle décrit comment la circulation des richesses au sein d'un territoire est possible et comment celle-ci conduit au développement économique. Elle explique que l'activité économique interne à un territoire ne peut être stimulée sans l'expression d'une demande solvable tirant ses revenus du commerce extérieur ou de toute autre source de revenus externes (figure 1). Ces revenus sont dits « basiques » car ils sont à l'origine de toute activité sur le territoire. La mise en circulation des revenus basiques sur le marché local contribue à la formation de nouveaux revenus. Ces revenus sont dit « domestiques » car supposés captifs des revenus basiques détenus localement.

Figure 1 – Schéma de synthèse de la théorie de base économique



Source : Magali Talandier, 2007

Pour autant, la théorie de la base n'a pas débouché naturellement sur les mêmes interprétations et les mêmes emprunts selon les auteurs (Gonnard, 2001). Nous retiendrons ici les développements les plus récents proposés par des auteurs comme Ron Shaffer (2004) ou Ann Markusen (2007) aux Etats-Unis, Laurent Davezies (2010) ou Dominique Vollet (2011) en France. Ces auteurs partagent tous la même rigueur. D'une part, ils ne rabattent pas les revenus basiques aux revenus de l'exportation. D'autre part, ils privilégient une approche par les revenus à une approche par les emplois. Cette nouvelle littérature a apporté beaucoup à notre compréhension des sources de revenus basiques : base productive privée<sup>3</sup>, base résidentielle<sup>4</sup>, base publique<sup>5</sup>, base sociale<sup>6</sup> (Davezies, 2010). Il nous est ainsi possible d'évaluer plus justement le volume des revenus basiques d'un territoire, en corrigeant notamment l'influence des transferts de richesse du lieu de travail au domicile.

La valorisation des revenus basiques par la consommation demeure à l'inverse une vaste « boîte noire » (Talandier, 2007) : nous ne savons pour ainsi dire rien de l'importance et de l'impact des redistributions susceptibles de s'opérer par la consommation (Williams, 1997). L'idée que la consommation puisse être un moteur de la croissance et de la formation de revenus régionaux fait

<sup>3</sup> Revenus du capital et du travail des activités exportatrices présentes sur le territoire.

<sup>4</sup> Revenus entrant sur le territoire du fait des migrants-alternants, des retraités ou des touristes.

<sup>5</sup> Salaires versées par l'Etat aux agents des trois fonctions publiques exerçant sur le territoire.

<sup>6</sup> Ensemble des prestations sociales qui alimentent le revenu disponible des ménages du territoire.

cependant son chemin. Aux Etats-Unis, Markusen a successivement publié deux communications formalisant la notion de « Consumption base » (Markusen, 2007) et démontrant son rôle actif dans le développement de certaines régions (Markusen, 2009). Elle constate notamment que des changements dans la structure de consommation locale peuvent favoriser une substitution aux importations<sup>7</sup> ou l'éveil d'une demande latente<sup>8</sup>. La valorisation des revenus basiques est ainsi particulièrement sensible à la propension des habitants à consommer localement.

La difficulté à mesurer cette « consommation base » tient pour beaucoup à l'inexistence de données localisées des dépenses de consommation. L'appareil statistique national se limite au compte de la nation et à l'enquête 'budget de famille' menée périodiquement à l'échelle du pays. La dimension géographique n'est pas au rendez-vous, exception faite de l'enquête de 1995 qui disposait d'un découpage régional. L'exploitation possible reste limitée. Ce type de données régionales permet tout au plus d'identifier des disparités interrégionales de dépenses de consommation (Bhattacharya, 1967 ; Davezies, 2007a) Des sources monographiques existent. Il s'agit d'enquêtes locales auprès des ménages pour le compte d'une ville ou d'une agglomération. Compte tenu du coût important de ces enquêtes, rares sont celles qui relèvent des montants de dépense. Lorsque c'est le cas, c'est généralement afin de s'intéresser aux dépenses effectuées dans les commerces de détail, ce qui met au ban un grand nombre d'autres postes de dépenses qui nous intéressent.

## 2.2 L'identification des emplois stimulés par la consommation locale

En l'absence de données localisées sur les dépenses de consommation, la solution couramment utilisée consiste à identifier et suivre les emplois créés par ces dépenses. Quantité d'auteurs (Aubert, 2011 ; Davezies, 2007 ; Shaffer, 2004) ont travaillé sur des méthodes indirectes visant à dissocier les emplois des activités exportatrices des emplois dits « domestiques ». Mais cette tâche est d'autant plus délicate que « *les 'services résidentiels' ne constituent pas une catégorie ordinaire des nomenclatures d'activités économiques* » (Aubert, 2011). Trois méthodes font école : le quotient de localisation, la technique du minimum requis et l'assignation manuelle.

La méthode du quotient de localisation a l'avantage d'intégrer la possibilité qu'une activité soit mixte. L'idée est que les activités domestiques sont mieux réparties dans l'espace que les activités basiques et qu'il est ainsi possible de les identifier. La méthode du minimum requis est très proche

---

<sup>7</sup> C'est au cœur des politiques du « buy local » aux Etats-Unis qui cherchent à renforcer l'achat de biens et de services sur les marchés locaux plutôt que l'importation de ces mêmes biens ou services.

<sup>8</sup> Certains biens ou services peuvent être inexistant localement ou trop éloignés pour stimuler la demande. Le développement d'une offre nouvelle peut alors éveiller cette demande jusque-là latente.

de cette dernière. On suppose en revanche que c'est la part minimum d'emploi par secteur qui constitue le socle « domestique » au-delà duquel un emploi supplémentaire devient basique. Deux problèmes de fond s'y appliquent cependant. Avec ces deux méthodes, toute surreprésentation d'emploi est imputée à de l'exportation, en aucun cas à une structure de consommation spécifique ou à la présence de consommateurs extérieurs à la zone d'étude. Les remontées téléphériques apparaissent par exemple comme des activités basiques tournées vers l'exportation. En second lieu, les deux méthodes sont effectives pour les approches statiques mais inopérantes en dynamique (Davezies, 2007a). Subsiste l'assignation manuelle qui repose sur l'affectation, par convention de l'auteur, d'un attribut « domestique » au secteur d'emploi qu'il juge bon d'identifier ainsi. Les critiques ne manquent pas. Par cette méthode, une activité est mécaniquement basique ou domestique, en aucun cas mixte. De plus, la pluralité des grilles d'assignation possibles et leur étroite relation avec la nomenclature de l'appareil statistique national rendent la méthode difficilement transposable. A la marge de ces trois méthodes, d'autres auteurs se sont essayés à des méthodes d'identification des emplois domestiques. Citons l'usage du coefficient de variation de la densité d'emplois par Aubert (2011) ou encore d'une corrélation de la variation d'emploi à la variation de revenu utilisée par Davezies (2007a).

Quoiqu'il en soit, ces méthodes partagent une limite conceptuelle de laquelle nous souhaitons nous dégager : elles ne s'intéressent qu'aux emplois des activités supposées satisfaire une demande dont l'étalon serait la population résidente. Ce n'est pas ici ce qui nous intéresse. Nous cherchons plutôt à identifier l'ensemble des emplois directement soutenus par la consommation des ménages. Il n'est donc plus question ici d'étalonner l'identification de nos activités à une demande locale mais à toute demande émanant des ménages qu'ils soient habitants, touristes ou excursionnistes<sup>9</sup>. Ce n'est qu'à posteriori que nous souhaitons introduire la composante résidentielle.

### *2.3 Le contexte de métropolisation des territoires*

Il convient de nous intéresser aux échelles géographiques auxquelles ces transferts de richesses sont susceptibles d'être les plus intenses. Conformément aux préceptes de la nouvelle économie géographique, ce sont les agglomérations qui sont les grandes créatrices de richesses de la nation. Cependant « plus de 70% des agglomérations [françaises] enregistrent un solde négatif de transfert de masse salariale avec leur 'périphérie urbaine' ! » (Davezies, 2011). A première vue, la périphérie pourrait apparaître ici comme un parasite économique de la ville-centre ou des grands pôles

---

<sup>9</sup> Par opposition au touriste, l'excursionniste est un client de passage qui ne séjourne pas (aucune nuitée) sur le territoire.

d'emploi. Mais nous assistons plutôt à l'émergence d'une forme nouvelle d'organisation de l'activité économique : la métropole. Bien que l'on se dispute encore la profondeur sémantique de la notion de métropole, les géographes tendent à s'entendre sur l'idée que la métropole est un « *processus de recomposition des rapports entre les espaces urbains et les dynamiques fonctionnelles* » identifiable par « *la dilatation continue des aires urbaines et surtout la montée en puissance de liens d'interdépendances discontinus qui métropolisent les territoires.* » (Béhar, 2010). Il n'y aurait ainsi pas de riches et dynamiques agglomérations sans riches et dynamiques périphéries (Voith 1992, 1998).

A l'heure où les territoires se recomposent en écho au processus de métropolisation, il est particulièrement important d'en comprendre les résultantes économiques. Nous savons déjà que la métropolisation est un processus largement conduit par les habitants et leurs choix de mobilité (Estèbe, 2011). L'empreinte spatiale de ces mobilités dessine des spécialisations économiques et des relations d'interdépendances. Ce qui n'est d'ailleurs pas sans inquiéter les chercheurs quant à une perte d'efficacité économique (Chiang, 2012 ; Béhar, 2010 ; Davezies, 2007b). A ce titre, le périurbain bénéficie d'un sérieux levier de développement grâce l'économie résidentielle, et en particulier les salaires des migrants-alternants. Pour autant, il n'est pas aujourd'hui en capacité d'absorber la demande de consommation que ces nouvelles populations supposent. Ce sont les pôles urbains, grands perdants des échanges domicile-travail, qui compensent l'évasion résidentielle dont ils sont victimes par la conquête du consommateur périurbain en retour (Davezies, 2011).

A Paris, la qualité des infrastructures de transport a grandement favorisé cette urbanisation extensive et l'accroissement de l'emprise spatiale de l'aire urbaine. Pour bien des ménages, la localisation dans les espaces centraux est devenue trop coûteuse (Beaucire, 2004). Le desserrement de la population vers des zones peu denses s'est naturellement traduit par un déséquilibre des marchés locaux de biens et services. Un certain nombre d'activités de services de proximité ont accompagné les flux migratoires mais à un rythme bien moins rapide que l'essor démographique (Mignot, 2000 ; Lee, 2007). Selon Gasnier (2007), l'essor des grandes surfaces périphériques et le desserrement récent des emplois auraient cependant contribué à créer les conditions d'une meilleure rétention des dépenses de consommation dans les espaces périurbains (Gasnier, 2007).

#### *2.4 Approfondir nos savoirs par la géographie des emplois de services aux ménages*

Récemment, le Crédoc a publié un cahier de recherche mettant à jour nos connaissances sur l'évolution du commerce de détail (Capon, 2011). L'étude a été conduite à partir des données



DADS<sup>10</sup> et apporte un grand nombre d'enseignements sur les dynamiques à l'œuvre au sein des aires urbaines. Globalement, le commerce de détail tend à se polariser dans les zones urbaines, et en particulier les pôles urbains. Loin de rattraper les densités commerciales des zones plus denses, ce sont néanmoins les couronnes périurbaines qui connaissent la plus forte progression de l'emploi. Un probable effet de rattrapage serait en cause. L'originalité de l'étude repose sur l'intégration du processus de métropolisation dans l'analyse spatiale. Le croisement des découpages en aires urbaines Insee de 1999 et 2010 permet en effet d'identifier les communes qui ont récemment intégrées l'aire urbaine ainsi que les communes périurbaines absorbées par le pôle urbain. A l'aune de ce découpage, les communes nouvellement intégrées au pôle urbain apparaissent comme les plus dynamiques en termes d'emplois et de progression de la densité commerciale. En revanche, les nouvelles communes périurbaines, largement bénéficiaires en matière de migration résidentielle, ne semblent pas connaître le même rebond de l'emploi et demeurent pour beaucoup des déserts commerciaux (Capon, 2011).

Par ce travail, nous cherchons à prolonger cette réflexion. En effet il ne s'agit pas seulement d'observer les emplois du commerce de détail mais un ensemble plus hétérogène d'activités tournées vers la consommation des ménages. De plus, le découpage géographique mériterait d'être affiné à la marge pour dégrossir les grands agrégats que sont les banlieues urbaines et les couronnes périurbaines. Il est aussi question de se détacher d'une simple lecture de l'évolution par le prisme de la croissance de l'emploi réel pour corriger les effets de structure. Il nous importe enfin d'observer s'il existe un décrochage entre l'évolution de l'emploi réel et l'évolution attendue si l'emploi était intimement lié à l'évolution de la population résidente et ses niveaux de revenu.

---

<sup>10</sup> Déclaration annuelle des données sociales

## METHODOLOGIE

On peut décomposer notre démarche en quatre étapes. La première consiste à identifier les activités de services aux ménages (3.1). La seconde tient au choix du découpage de l'aire urbaine parisienne pour tenir compte du processus de métropolisation (3.2). La troisième repose sur le choix d'indicateurs afin de suivre et apprécier l'évolution des emplois de services aux ménages par secteur et selon les différents types d'espaces métropolitains (3.3). La dernière enfin réside dans la mesure de l'écart de croissance entre ce qui est observé et ce qui devrait être observé si la distribution des emplois devait être strictement soutenue par la population locale (3.4).

### *3.1 Identifier les activités de services aux ménages*

A l'image des études de marché, les méthodes d'identification existantes sont faites de telle façon que l'on considère la population résidente comme un stock de consommateurs acquis et que l'on néglige toute contribution d'une demande extérieure à l'activité locale (Madry, 2012). Or nous voulons nous défaire de cette acception et nous intéresser à l'ensemble des emplois soutenus directement par la consommation des ménages. Nous considérons qu'un secteur d'emploi est directement soutenu par la consommation dès lors que son activité est principalement alimentée par la vente de biens ou services aux particuliers. De telle sorte que l'octroi du bien ou service par le particulier grève son revenu disponible à la consommation. Selon Janvier (2007), il est possible de distinguer quatre types de dépenses de consommation entretenant un rapport distinct aux territoires : les dépenses aspatiales (contrats d'assurance, abonnements internet, etc.), les dépenses immobiles<sup>11</sup> (loyer, eau, etc.), les dépenses inélastiques à la localisation<sup>12</sup> (achats alimentaires, achats d'habillement, etc.) et les dépenses élastiques à la localisation<sup>13</sup> (club de sport, cinéma, etc.). En effet, un grand nombre d'activités soutenues par la consommation des ménages sont relativement indépendantes des choix de mobilité des consommateurs. S'il y a alors un transfert de richesses, cela tient aux flux bancaires que nous ne souhaitons pas étudier ici. Pour ne garder que les activités sensibles à la mobilité des consommateurs, il nous faut donc identifier et soustraire les activités qui n'y sont pas sensibles, c'est-à-dire les dépenses aspatiales et les dépenses immobiles telles que définies par Janvier.

---

<sup>11</sup> Elles sont immobiles au sens qu'elles sont rattachées au logement.

<sup>12</sup> Indépendamment de la localisation de l'offre, le volume des dépenses sera relativement le même.

<sup>13</sup> L'accès à l'offre va affecter le montant des dépenses.

Seule l'assignation manuelle donne suffisamment de flexibilité pour l'exercice. Nous assumons de ce fait toutes les limites de la méthode, en particulier qu'elle ne puisse déboucher sur la circonscription d'un échantillon exhaustif de secteurs d'activité. Pour autant, travailler à partir d'un échantillon représentatif des emplois de services aux ménages nous semble amplement suffisant à l'exercice. Par ailleurs il nous importe peu que l'activité soit mixte (basique et domestique) puisque ce n'est pas l'objectif visé. La méthode par assignation manuelle en devient moins problématique.

A cette fin nous utilisons les données communales d'emploi salarié privé de l'Unedic en NAF 2008 rev.2 ventilées en 732 secteurs. Ce niveau de désagrégation permet de filtrer finement les secteurs d'emploi. Sur les 732 secteurs, 120 répondent selon nous au double critère d'être orientés vers la consommation des ménages et d'être sensibles aux choix de mobilité de ces derniers (voir Annexe). L'échantillon représente  $\frac{1}{4}$  de l'emploi salarié privé et se constitue entre autre du commerce de détail, l'artisanat de bouche, l'entretien et la réparation de biens domestiques, l'hébergement touristique, la restauration, les agences de voyage, les professions de santé... Les données Unedic ne nous permettent cependant pas d'y intégrer les professions libérales ou les indépendants.

### *3.2 Le choix du découpage de l'aire urbaine de Paris*

L'aire urbaine de Paris s'impose comme le découpage statistique le plus proche de ce que l'on peut entendre par métropole. En aucun cas nous ne défendons qu'il en épouse ses limites car si la métropole est façonnée par des choix de mobilité, elle ne se réduit pas aux migrations pendulaires. La maille géographique de l'aire urbaine Insee offre néanmoins trois avantages. Elle a été pensée pour circonscrire ce fait urbain nouveau qu'est finalement la métropole et intègre une variable majeure, les migrations pendulaires. D'autre part, c'est une maille géographique que l'on peut facilement subdiviser en catégories d'espaces selon leur morphologie urbaine et/ou leur distance à la ville-centre. Enfin, le maillage en aire urbaine Insee a été mis à jour en 2010 ce qui nous permet de suivre un tant soit peu le processus de métropolisation.

La nomenclature utilisée par le Credoc (Capon, 2011) est particulièrement intéressante. L'aire urbaine est segmentée en 5 types d'espaces : le centre-ville, la banlieue du centre-ville, la couronne périurbaine, les communes qui ont intégré le pôle urbain entre 1999 et 2010 et celles qui ont intégré la couronne périurbaine sur la même période. Elle convient parfaitement à l'exercice auquel nous souhaitons nous livrer, mais dans le cas de l'aire urbaine de Paris, il nous semble judicieux de dégrossir les grands agrégats que sont la banlieue de Paris et sa couronne périurbaine. A cette fin, les deux agrégats ont été divisés de moitié en fonction de la distance médiane à Paris. Concrètement, nous distinguerons la banlieue proche (à moins de 20 km) de la banlieue éloignée (à

plus de 20 km) et le périurbain proche (à moins de 60 km) du périurbain éloigné (à plus de 60 km). Nous obtenons ainsi 7 catégories d'espaces métropolitains, dont deux tiennent compte de la dynamique à l'œuvre entre 1999 et 2010.

### *3.3 Choix d'indicateurs pour suivre l'évolution de l'emploi*

Compte tenu des données disponibles, et afin de couvrir une période proche des estimations Insee du périmètre de l'aire urbaine, nous suivrons l'évolution de l'emploi entre 1998 et 2008. Dans l'étude du Crédoc (Capon, 2011), deux indicateurs de l'évolution de l'armature commerciale ont été retenus. Il s'agit de la croissance de l'emploi et la croissance de la densité commerciale. Ces deux indicateurs ont l'inconvénient de ne rien nous dire sur la performance des espaces étudiés. Sur une période donnée, les 120 secteurs d'activité identifiés comme appartenant aux services aux ménages ne vont pas se comporter de la même manière. Une région A peut très bien connaître une perte sèche d'emplois du fait de sa spécialisation sur un secteur en déclin alors que cette perte est substantiellement moins forte qu'au niveau national. Autrement dit, une région A peut-être performante pour freiner les pertes d'emplois d'un secteur en déclin et passer inaperçue sur la base du taux de croissance de l'emploi. Ce sont les effets de structure bien connus de l'économie régionale. C'est pourquoi il nous importe, en utilisant la méthode shift-share<sup>14</sup>, d'observer la dynamique de l'emploi corrigée de ses effets de structure.

Mais si la structure économique des territoires influence l'évolution de l'emploi, l'évolution de la taille du marché local est elle aussi réputée déterminer grandement la dynamique de l'emploi. Il serait logique qu'un territoire accusant un essor démographique de 10% de sa population gagne sensiblement 10% d'emploi de services aux ménages en plus. Ce n'est rien d'autre que l'hypothèse de base aux différentes méthodes d'identification des secteurs d'emploi domestique. Il serait donc opportun de corriger la croissance de l'emploi de l'influence de la dynamique du marché local, d'où la mise en place d'une méthode à cette fin.

### *3.4 Corriger la croissance de l'emploi des effets de rattrapage*

Il n'existe pas une infinité de moyens de rendre compte de la taille du marché local. Couramment, c'est le peuplement du territoire qui est utilisé à cette fin (Madry, 2012). On parle alors d'un marché

---

<sup>14</sup> L'analyse shift-share ou « structurelle-résiduelle » est une méthode déterministe permettant de décomposer la croissance économique d'une région selon sa composition sectorielle. La composante structurelle correspond au taux de croissance attendu si les secteurs d'emploi locaux se comportaient comme au niveau de l'aire urbaine. L'écart au taux de croissance réel est imputé à une composante résiduelle ou « compétitivité locale ».

de  $n$  milliers d'habitants. Mais de la sorte on émet le postulat qu'un habitant dépense autant que tout autre habitant, qu'il vive seul ou non, qu'il soit ouvrier ou cadre. Cette limite est bien connue puisque l'Insee a créé un agrégat statistique connu sous le nom d'unité de consommation qui dégrade le montant des dépenses par personne à mesure que le ménage s'agrandit. Dans le cas de ce travail, l'unité de consommation pour évaluer la taille du marché local nous a semblé trop fragile. Les catégories d'espaces métropolitains cachent d'importantes disparités de revenus qui vont affecter le montant de dépense par unité de consommation. Il nous faudrait contrôler conjointement le niveau de revenu et le nombre d'unité de consommation. Ici nous nous contenterons d'évaluer la taille du marché local au regard du volume de revenus disponibles à la consommation.

Les données relatives au revenu disponible brut n'étant connues qu'à l'échelle régionale, nous nous rabattons ici sur les revenus nets imposables<sup>15</sup> des années 1998 et 2008 exprimés en euros constants de l'année 2008. A partir de ces volumes de revenus, il nous est possible de calculer un ratio d'emplois pour chacun des 120 secteurs d'activité au niveau de l'aire urbaine. Pour chacune des deux années, on peut affecter par secteur un nombre d'emplois « résidentiels » théoriques pour chacun des sept espaces métropolitains. On peut parler ici d'emplois résidentiels car ce sont les emplois censés satisfaire pleinement la demande locale au regard du ratio métropolitain. Même avec des revenus déflatés, les ratios d'emplois peuvent substantiellement changer entre 1998 et 2008. Un secteur d'activité peut gagner en productivité : pour un même niveau de service, un secteur emploie moins de salariés. Les structures de consommation ont pu changer : la part du budget des ménages consacrée à tel ou tel type d'activité diffère entre 1998 et 2008. En calculant le nombre d'emplois résidentiels théoriques pour 2008, il est néanmoins possible d'évaluer le taux de croissance nécessaire à la convergence de l'emploi local avec le ratio métropolitain de 2008. Nous parlerons ici de « convergence résidentielle » pour qualifier cette composante de la croissance de l'emploi. Dit autrement, une région A pour laquelle il serait calculé un taux de convergence résidentielle de 10% est une région qui doit accuser un taux de croissance de 10% afin d'atteindre le ratio d'emploi métropolitain de 2008. Cette composante intègre à la fois un potentiel effet de « rattrapage » si la région A accusait un retard en 1998 et l'évolution des structures de consommation à l'échelle de l'aire urbaine. Si maintenant on soustrait ce taux de convergence résidentielle du taux de croissance réel, on obtient un taux de croissance résiduel<sup>16</sup> constituant un indice de performance des espaces métropolitains. S'il doit y avoir un taux résiduel positif c'est que la croissance de l'emploi local tire à priori son activité d'une autre source que le seul stock de consommateurs-résidents.

---

<sup>15</sup> Nous utilisons ici les données de la Direction Général des Impôts.

<sup>16</sup> Ce taux de croissance résiduel ne doit pas être confondu avec celui de l'analyse shift-share.

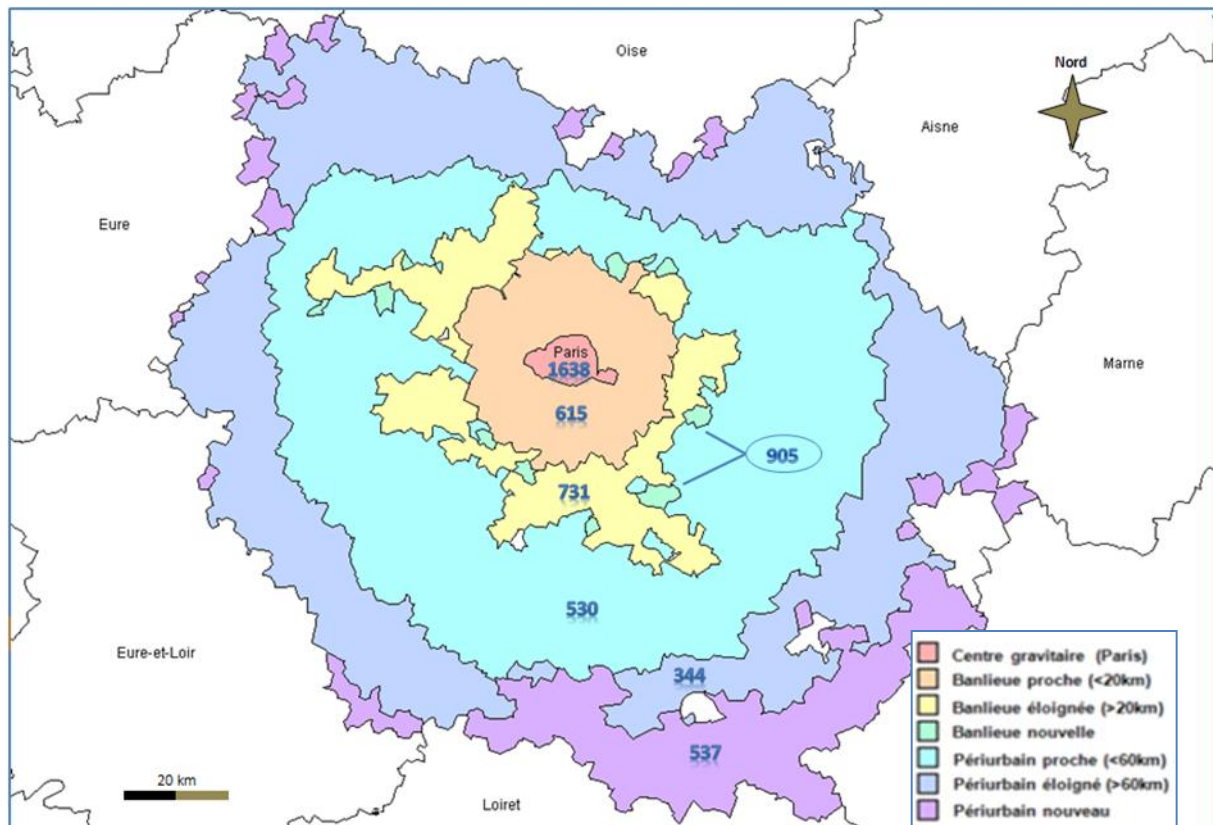
## RESULTATS

Les analyses conduites permettent de dresser trois types de résultats. De grands enseignements afin d'apprécier si la métropolisation renforce l'agglomération en tant que centre de consommation ou au contraire si elle profite à un regain d'activité dans le périurbain (4.1). Des éléments de réponse quant à savoir si la croissance de l'emploi des services aux ménages est strictement imputable à un ajustement structurel au regard de la dynamique démographique (4.2). Quelques éclairages sur la nature des relations qui lient le centre à sa banlieue et le pôle urbain à sa couronne périurbaine (4.3).

### *4.1 Emplois de services aux ménages dans l'aire urbaine de Paris : entre héritage et legs*

En 2008, notre échantillon d'emplois de services aux ménages représentait 26% de l'emploi salarié privé français et 23% de l'emploi francilien. Ce sont les communes de la banlieue nouvelle, suivi du périurbain nouveau et du périurbain éloigné qui ont vu leur part d'emplois de services aux ménages le plus progresser au sein de l'aire urbaine de Paris. Paris conserve son leadership en tant que centre de consommation historique avec une densité d'emplois plus de deux fois supérieure au reste de l'aire urbaine (figure 2). Le périurbain est quant à lui à la traîne avec une densité d'emplois bien en-deçà de celle de l'aire urbaine. On n'observe pas pour autant un gradient de densité décroissante avec l'éloignement de Paris. La densité en proche banlieue semble au contraire freinée par la proximité et la concurrence de Paris. Alors qu'à l'inverse, les communes en cours d'intégration du pôle urbain ou de l'aire urbaine sont elles frappées d'un sursaut de la densité de services aux ménages (tableau 1). Malgré tout, l'agglomération concentre incontestablement les services et offre la meilleure couverture vis-à-vis d'un périurbain distancé.

**Figure 2 – Densité d’emplois de services aux ménages par catégorie d’espaces de l’aire urbaine de Paris**



Réalisation : Transcad / Source : données Unedic

**Tableau 1 – Evolution de la densité d’emplois de services aux ménages**

Catégorie d'espaces métropolitains	Densité d'emplois pour 10 000 habitants		
	1998	2008	Δ 98-08
Paris	1 487	1 638	10%
Banlieue proche	600	615	3%
Banlieue éloignée	662	731	10%
Périurbain proche	470	530	13%
Périurbain éloigné	301	344	14%
Banlieue nouvelle	519 (401)	905 (531)	<b>74% (32%)</b>
Périurbain nouveau	450	537	19%
Aire urbaine de Paris	752	806	7%

Source : Emplois Unedic

La banlieue nouvelle et le périurbain ont en revanche fortement refait leur retard. Il convient cependant d’être vigilant quant à la significativité des valeurs mesurées pour la banlieue nouvelle de Paris qui ne compte que 19 communes de l’aire urbaine. C’est pourquoi nous utiliserons systématiquement pour la catégorie « banlieue nouvelle » les valeurs mesurées à l’échelle des aires urbaines françaises (entre parenthèses dans les tableaux) en complément de celles de l’aire urbaine de Paris. Sur cette base, la banlieue nouvelle est pour Paris, comme pour le reste des aires urbaines,

l'espace métropolitain dont la dynamique est la plus saisissante. Au sein de l'aire urbaine parisienne, elle vient même coiffer les densités de banlieue pour se placer juste derrière Paris. La progression de la densité d'emplois de services au ménage est plutôt favorable à la périphérie. Seule Paris, touchée d'un ralentissement démographique (+4%), rompt avec le gradient centre-périphérie en affichant une densité par habitant en progression de 10% entre 1998 et 2008.

**Tableau 2 – Composante « compétitivité locale » du taux de croissance de l'emploi de services aux ménages (analyse shift-share)**

Catégorie d'espaces métropolitains	Δ (%) réelle 98-08	Δ (%) compétitivité locale 98-08
Paris	14%	-1%
Banlieue proche	10%	-2%
Banlieue éloignée	18%	0%
Périurbain proche	23%	8%
Périurbain éloigné	23%	9%
Banlieue nouvelle	<b>99% (51%)</b>	<b>81% (32%)</b>
Périurbain nouveau	29%	11%
Aire urbaine de Paris	15%	.

*Source : Emplois Unedic*

A la périphérie, ce sont les communes directement affectées par le processus de métropolisation (banlieue et périurbain nouveau) qui accusent la progression la plus importante de leur emploi de services aux ménages, en valeur réelle comme en valeur résiduelle (composante « compétitivité locale ») de l'analyse shift-share. On constate en l'occurrence que la banlieue nouvelle trône de loin la première place devant l'espace périurbain. Au niveau des aires urbaines françaises, le taux de croissance réel est de l'ordre de +51% (à 24 points devant le périurbain) et +32% pour le taux de la composante compétitivité locale (à 22 points du périurbain). Au sein de l'aire urbaine parisienne, le dynamisme de la banlieue nouvelle tient pour beaucoup au développement de centres commerciaux régionaux et l'explosion de l'emploi de communes de grandes couronnes : le centre commercial de Carré Sénart à Lieusaint (+ 2 607 emplois) ou encore la proximité de 'Val d'Europe' au Mesnil-Amelot (+ 1 509 emplois).

Le périurbain présente la plus forte progression des emplois de services aux ménages avec un taux de croissance supérieur à 20% et une composante 'compétitivité locale' expliquant plus du tiers du solde réel. A l'inverse, l'agglomération parisienne est globalement contre-performante sur la période pour la création de nouveaux emplois de services aux ménages. Exception faite de la banlieue nouvelle, c'est le périurbain qui se montre le plus à son avantage entre 1993 et 2008.



#### 4.2 Effets de rattrapage et conquête d'une clientèle externe

Le processus de métropolisation impulse une dynamique favorable au périurbain en matière d'emplois de services aux ménages. Cette tendance est réputée traduire un ajustement structurel à l'essor démographique. Le tableau 3 montre en effet que la sous-représentation des emplois de services aux ménages au sein des espaces périurbains tend à s'atténuer. Au sein des aires urbaines françaises, la banlieue nouvelle réduit son retard de 9% entre 1998 et 2008. De même pour le périurbain qui l'atténue de 2% et même de 7% pour le périurbain nouveau. Paris bénéficie au contraire d'une surreprésentation de plus de 40% des emplois de services aux ménages mais cet avantage a diminué de 2 points sur la période.

**Tableau 3 – Evolution de la distribution géographique des emplois de services aux ménages**

Catégorie d'espaces métropolitains	Sur/Sous-représentation des emplois de services aux ménages		
	1998	2008	Δ (%) rattrapage résidentiel 98-08
Paris	<b>+44%</b>	<b>+42%</b>	-2%
Banlieue proche	-16%	-18%	-2%
Banlieue éloignée	+3%	+7%	+4%
Périurbain proche	-32%	-30%	+2%
Périurbain éloigné	-50%	-49%	+2%
Banlieue nouvelle	-8% (-39%)	+52% (-30%)	<b>+59% (9%)</b>
Périurbain nouveau	-18%	-10%	+7%

Source : Emplois Unedic

Le périurbain demeure en sous-offre. Mais si par le passé l'essor démographique pu être plus rapide que la croissance de l'emploi de services, entre 1998 et 2008, c'est la dynamique de l'emploi qui l'emporte et qui permet au périurbain d'améliorer sa densité de services par habitants.

S'il y a un effet de rattrapage, il est néanmoins loin d'être suffisant pour satisfaire pleinement la demande locale. Le tableau 4 décompose le taux de croissance de l'emploi selon une composante « convergence résidentielle ». Cette composante correspond au taux de croissance attendu afin que le ratio d'emplois par unité de revenus au niveau local se conforme à celui de l'aire urbaine en 2008. L'écart observé avec le taux de croissance réel est le taux résiduel imputable à un effet local indéterminé. On voit ainsi que Paris qui concentre massivement les emplois de services aux ménages est mécaniquement sanctionnée d'une convergence résidentielle négative (-20%) mais que celle-ci est plus que compensée par son taux de croissance résiduel (+34%). La force gravitationnelle du centre de consommation Parisien est telle que l'emploi continue de s'y agglomérer massivement en dépit du fait que les services aux ménages y sont déjà surreprésentés.

**Tableau 4 – Croissance de l'emploi de services aux ménages corrigée de la convergence résidentielle**

Catégorie d'espaces métropolitains	$\Delta$ (%) réelle 98-08	$\Delta$ (%) convergence résidentielle 98-08	$\Delta$ (%) résiduelle 98-08
Paris	14%	-20%	34%
Banlieue proche	10%	35%	-24%
Banlieue éloignée	18%	11%	7%
Périurbain proche	23%	76%	-53%
Périurbain éloigné	23%	<b>141%</b>	-118%
Banlieue nouvelle	<b>99% (51%)</b>	31% (115%)	<b>68% (-64%)</b>
Périurbain nouveau	29%	44%	-15%

Source : Emplois Unedic

A l'inverse, la dynamique de rattrapage de la banlieue proche semble souffrir de sa proximité avec Paris. Rappelons qu'en 2001 les départements de petite couronne accusaient les taux d'évasion commerciale les plus forts d'Ile-de-France (IAURIF, 2005). La banlieue éloignée et la banlieue nouvelle sont les deux espaces métropolitains qui créent plus d'emplois que nécessaire à la convergence résidentielle. Ce sont les principaux espaces pourvoyeurs de grands pôles de consommation métropolitains : Chessy (Disney Village), Evry (Evry 2), Cergy (3 fontaines), Lieusaint (Carré Sénart)... Autrement dit, pour la banlieue éloignée et la banlieue nouvelle de Paris, l'évolution de la taille du marché local n'explique que 60% du taux de croissance observé. En somme, 40% restent ici inexpliqués.

Il ne fait peu de doute que Paris et la lisière de son agglomération soient des espaces particulièrement attractifs pour une clientèle extérieure. Paris concentre les services rares, les monuments et musées, l'essentiel des activités récréatives de l'aire urbaine. L'activité parisienne s'appuie largement sur une clientèle non résidente. En 2001, près d'1 consommateur francilien sur 6 se rendant à Paris pour faire ses achats n'y résidait pas (IAURIF, 2005) et plus de 28 millions de touristes fréquentent chaque année la capitale (Crocis, 2012). De par sa situation géographique et son niveau d'équipement, la lisière de l'agglomération s'appuie elle aussi vraisemblablement sur une demande externe. Elle marque en effet un point de rupture de densité et le passage d'un espace d'abondance (l'agglomération) à un espace d'austérité (le périurbain). Selon Leo & al (2000), la métropolisation conduirait à la constitution d'une offre de consommation de banlieue suffisamment dense et attractive pour concurrencer le centre-ville et attirer une clientèle périurbaine. En matière de pratiques d'achats, « *la métropolisation pourrait ainsi aboutir à un espace urbain segmenté.* » (Leo & al, 2000). On peut dire ici que l'offre de services aux ménages « *crée des emplois comme n'importe quel autre secteur d'activité basique en captant des revenus externes en mesure de*

*stimuler la croissance de l'économie locale.* » (Williams, 1997). Paris et une partie de sa banlieue trouvent donc ici une nouvelle source de revenus basiques.

### 4.3 Relations Paris-banlieue vs pôle urbain-couronne périurbaine

En termes de création d'emplois sur la période 1998-2008, les grandes surfaces de quincaillerie-peintures et verres (+ 5 564 emplois), l'activité des parcs d'attraction d'Ile-de-France (+ 4 951 emplois) et les arts du spectacle vivant (+ 4 033 emplois) se montrent à leur avantage. Les activités de services aux ménages sont réputées pour être spatialement peu discriminantes. De fait, les principaux secteurs pourvoyeurs d'emplois au sein de l'aire urbaine sont les mêmes qui pèsent dans l'emploi des subdivisions de l'espace métropolitain (tableau 5).

**Tableau 5 – 10 premières activités de services aux ménages en nombre d'emplois au sein de l'aire urbaine de Paris**

Rang	Aire urbaine	
	Effectif	Activité
1	109 636	Restauration traditionnelle
2	58 587	Activités hospitalières
3	56 801	Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire
4	49 887	Hôtels et hébergement similaire
5	48 387	Hypermarchés
6	47 348	Restauration de type rapide
7	46 560	Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé
8	35 642	Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers
9	34 291	Supermarchés
10	23 238	Coiffure

Source : Emplois Unedic

Paris se distingue néanmoins avec des activités rares ou spécifiques comme les arts du spectacle vivant ou les grands magasins qui comptent aux alentours de 8 000 emplois chacun. Sur la période 1998-2008, la capitale doit aussi beaucoup à la vitalité des activités de soins de beauté et de la parfumerie (+ 3 263 emplois). Tandis que la banlieue proche se démarque par l'importance des emplois des salons de coiffure (9 000 emplois) et la banlieue éloignée par le commerce des meubles (4 000 emplois). On remarque qu'un certains nombres d'activités en déclin à Paris entre 1998 et 2008 progressent au contraire en banlieue proche ou en banlieue éloignée : le commerce du meuble (270 pertes contre 2 781 nouveaux emplois en banlieue), les agences de voyage (874 pertes contre 1 131 nouveaux emplois en banlieue), les laboratoires d'analyse médicale (16 pertes contre 1 378 nouveaux emplois en banlieue), le commerce alimentaire sur éventaires et marchés (97 pertes contre 710 nouveaux emplois en banlieue), les traiteurs (370 pertes contre 606 nouveaux emplois en

banlieue), etc. D'autres activités, comme les activités de location de longue durée automobile ou les auto-écoles, progressent moins vite dans le centre qu'en banlieue. Tendanciellement, les activités moins favorables au centre et davantage à la banlieue sont les plus « spacivores » ou celles à faible valeur ajoutée. La périphérie devient une alternative profitable à des localisations plus centrales dès lors que d'importantes déséconomies apparaissent : congestion, stationnement difficile, absence de grandes surfaces commerciales en mesure de réunir des produits riches et diversifiés bons marchés, accroissement des loyers commerciaux (Gorter C. & al, 2003). De la sorte, les relations centre-banlieue semblent marquées d'une certaine complémentarité. Le centre rend accessible aux habitants de banlieue des services rares. En retour, la banlieue offre des solutions de proximité pour les activités ne pouvant assumer davantage la pression foncière de Paris.

Pour le périurbain, les activités dominantes sont comme pour le reste de l'aire urbaine marquées par la restauration, les activités hospitalières, les hypermarchés... Cela dit, on note que les activités des clubs de sports (2 000 emplois) pèsent particulièrement lourd dans le périurbain proche. Alors que dès que l'on s'éloigne davantage, les activités de services courants deviennent plus critiques pour l'emploi total, à l'image des emplois des boulangeries-pâtisseries ou des pharmacies. Globalement, le volume des créations d'emplois est moindre dans le périurbain. Le commerce des appareils électroménagers (+ 611 emplois) s'y démarque. Ainsi que les activités de clubs de sport (+ 405 emplois) pour le périurbain proche et le commerce et la réparation automobile (+ 563 emplois) ou l'activité des parcs d'attraction (+ 365 emplois) pour le périurbain éloigné. A noter que le périurbain éloigné s'est montré particulièrement performant pour la création d'emplois dans la gestion des sites et monuments touristiques.

La dynamique des services aux ménages dans le périurbain semble indépendante de ce qui se passe dans l'agglomération. Le déclin ou l'essor d'activités au sein de l'agglomération ne se répercute pas de manière évidente sur le périurbain. Il s'agit principalement (si ce n'est exclusivement) d'un effet de rattrapage vis-à-vis des densités de services présents dans l'agglomération. Au cours des dernières décennies, le périurbain a été le grand bénéficiaire de la croissance démographique de l'aire urbaine. En devenant les espaces « dortoirs » de la métropole, le périurbain a dopé son économie en revenus basiques des migrants-alternants y ayant élu domicile. Pour autant, la faible densité de services aux ménages dans le périurbain est la source d'une importante évacuation des dépenses de consommation bénéficiant en retour aux zones plus denses, notamment du pôle urbain. Le périurbain a pris en quelque sorte à l'agglomération ses travailleurs et l'agglomération a pris au périurbain une partie de ses consommateurs. Notre hypothèse est que la relation pôle urbain – couronne périurbaine est dominée par la reconquête par le périurbain des parts de marché qui lui échappent. Dans le périurbain éloigné, il s'agit de services très courants qui font défaut. Dans le

périurbain proche, il s'agit plutôt d'une seconde vague de services attenants à l'équipement de la personne et à l'équipement de la maison. Sans oublier les activités sportives et de loisirs qui tendent à se développer très probablement en raison d'une certaine sensibilité à la distance géographique. Ce n'est qu'à la marge que certaines communes périurbaines peuvent prétendre attirer une clientèle externe par l'intermédiaire d'une offre récréative ou touristique d'exception.

-5-

## CONCLUSION

Si les outils de l'analyse économique peinent aujourd'hui à rendre compte des transferts de richesses imputables à la distribution des dépenses des ménages à travers l'espace, ils nous donnent malgré tous les moyens d'en améliorer notre compréhension. L'emploi de services aux ménages constitue un reliquat des dépenses de consommation que nous avons cherché ici à questionner dans un contexte métropolitain. Notre travail confirme et éclaire la dynamique à l'œuvre au sein de l'aire urbaine parisienne.

La capitale est le centre gravitaire de l'aire urbaine et un puissant centre de consommation. Loin d'être menacée par le desserrement de la population, elle conforte son statut au sein de la métropole. Paris concentre massivement les emplois et justifie d'une densité d'emploi par habitant sans commune mesure. La banlieue proche semble en pâtir mais à mesure que l'on s'éloigne, les effets du desserrement résidentiel portent leurs fruits. Entre 1998 et 2008, le périurbain parisien a connu la plus forte progression de l'emploi de services aux ménages et a vu sa part sensiblement augmenter dans l'emploi total. Plus encore, ce sont les communes ayant nouvellement intégré le pôle urbain ou l'aire urbaine qui se sont montrées les plus efficaces pour créer de nouveaux emplois. Le cas de l'agglomération parisienne est plus ambiguë car à l'inverse du périurbain elle est contre-performante au regard de sa structure économique mais performante du fait de la convergence résidentielle négative qui s'y applique.

Un effet de rattrapage est manifestement à l'œuvre pour les espaces périurbains et ce mécanisme explique vraisemblablement l'essentiel de la dynamique à l'œuvre. On observe cependant une performance de la banlieue éloignée, et de la banlieue nouvelle de Paris, inexplicable au seul motif d'un ajustement structurel à la taille du marché local. Il est plus probable qu'au sein de l'aire urbaine parisienne, ces espaces soient des espaces privilégiés, ni trop proches ni trop éloignés de Paris, pour former une offre de consommation en mesure de capter des dépenses au-delà du seul bassin résidentiel. Il existe probablement un avantage situationnel en mesure d'expliquer le surcroît de performance de certains espaces de la métropole.

La répartition des services aux ménages à travers l'espace métropolitain ne révèle pas de grands clivages et se conforme à l'idée d'une distribution relativement homogène de ce type d'emplois. On relève néanmoins quelques spécialisations. Le renforcement de Paris comme lieu de concentration des activités rares et sensibles à la renommée de l'adresse : parfumeries, voyagistes, musées, etc. Le desserrement de services de Paris vers la banlieue : coiffure, commerce de véhicules automobiles, agences de voyage, cinéma, traiteurs, etc. La dynamique périurbaine tient pour l'essentiel à un effet de rattrapage auprès de services d'autant plus courant qu'on s'éloigne de Paris et que les densités sont faibles. Les relations qui lient le centre à sa banlieue ne sont donc pas les mêmes que celles qui lient le pôle urbain à sa couronne périurbaine.

Ce travail contribue à alimenter conjointement la recherche scientifique portant sur les impacts économiques de la consommation locale et celle appliquée à la compréhension des ressorts économiques de la métropolisation. Ses limites constituent autant de prolongements souhaitables aux réflexions de la communauté scientifique. Quels moyens doit se donner l'économie régionale pour mesurer la valorisation qui est faite des revenus basiques par les territoires ? S'il s'agit de suivre les dépenses de consommation par l'emploi, quelles méthodes développer pour tenir compte de la demande (résidents, touristes, excursionnistes) telle qu'elle s'exprime véritablement sur les territoires ? Comment de surcroît intégrer la sensibilité des emplois aux choix de mobilité des consommateurs ? C'est avec une meilleure compréhension des mécanismes redistributifs et des relations interterritoriales qu'émergeront des marges de manœuvre pour que l'action publique puisse construire un projet collectif pour la métropole.

### 3. Références bibliographiques

- Aubert Francis & al ; (2011). Une analyse de la géographie des services résidentiels et touristiques à l'échelle des bassins de vie français, In : Revue d'économie régionale et urbaine, 2011/3 juin, pp.527-548.
- Bhattacharya N. & al ; (1967). Regional disparities in household consumption in India, In: Journal of the American Statistical Association, Vol.62, n°317, March 1967, pp. 143-161.
- Beaucire Francis & al ; (2004). L'accessibilité aux ressources de la ville dans les franges périurbaines d'Ile-de-France, Rapport final commandé par le PREDIT et le PUCA, octobre 2004, 72 pages.
- Béhar Daniel ; (2010). Métropolisations : version française d'un paradigme universel, In : La France. Une géographie urbaine, Editions Armand Colin, pp. 113-124.
- Capon Gilles [dir.] ; (2011). L'évolution de la géographie du commerce de détail. Une approche par les déclarations annuelles de données sociales, Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie, Cahier de recherche n°285, décembre 2011, 85 pages.
- Chiang Shu-Hen ; (2012). The source of metropolitan growth: the role of commuting, In: Growth and Change, Vol.43, n01, March 2012, pp. 143-166.
- Davezies Laurent. ;
- (2011). Les agglomérations et leur territoire. Dix ans de dynamiques socio-économiques. Rapport préparé pour l'Association des Communautés de France, septembre 2011, 160 pages.
- (2010). La crise et nos territoires. Rapport préparé pour l'Association des Communautés de France, l'Institut Caisse des Dépôts pour la Recherche et la direction territoriale de la Caisse des Dépôts, octobre 2010, 91 pages.
- (2007a). Le rôle de la consommation des ménages dans le développement des territoires. Région Nord-Pas-de-Calais, Œil, 46 pages.
- (2007b). La sous-consommation et ses effets sur l'emploi francilien. In : Croissance sans développement en Ile-de-France. Rapport préparé pour l'Institut Caisse des Dépôts pour la Recherche et la direction territoriale de la Caisse des Dépôts, janvier 2007, pp. 47-62.
- Gasnier Arnaud. ; (2007). Les temps de mobilité des consommateurs au cœur des nouvelles logiques d'implantation de l'offre commerciale. Espace populations sociétés n°2007/2-3, 13 pages.
- Gonnard Sophie ; (2001). Le procès de la base économique. Enquête sur l'interprétation, l'usage et la condamnation de la base économique par l'économie urbaine du XXe siècle, Mémoire de DEA, Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris-XII, 58 pages.
- Gorter C. & al ; (2003). The attraction force of out-of-town shopping malls: a case study on run-fun shopping in the Netherlands, In: Tijdschrift voor economische en sociale geografie, May 2003, volume 94, Issue 2, pp. 219-229.
- Janvier Yves ; (2007). Economie résidentielle et cohésion sociale, PUCA, 23 pages.
- Krikelas Andrews C. ; (1992). Review of Economic Base Literature, In: Economic Review, Federal Reserve Bank of Atlanta, July/August 1992, pp. 16-29.
- Leo Pierre-Yves & al ; (2000). Comportement des consommateurs dans l'espace métropolitain. Arbitrage entre centre-ville et périphérie commerciale, Actes de l'International Congress Marketing Trends (2000), 34 pages.

Madry Pascal ; (2012). Nouvelles approches des marchés, Actes du séminaire 'Consommation et commerce' organisé par l'Institut d'Urbanisme de Paris, 21 mars 2012, 24 pages.

Markusen Ann. ;

(2009). Consumption-driven urban development. In : Urban geography, 42 pages.

(2007). A Consumption Base Theory of Development: An Application to the Rural Cultural Economy, In: Agricultural and Resource Economics Review, Northeastern Agricultural and Resource Economics Association, vol. 36(1), April, pp. 9-23.

Mignot Dominique ; (2000). La croissance éclatée des villes, Thèse HDR, Université Lumière Lyon 2, 163 pages.

Shaffer Ron ; (2004). Community economics : linking theory and practice. Iowa State University Press, 2nd revisited edition, 363 p.

Talandier Magali ; (2007). Un nouveau modèle de développement hors métropolisation : le cas du monde rural français, Thèse de Doctorat en urbanisme, aménagement et politiques publiques, Paris : Institut d'urbanisme de Paris (CRETEIL), 380 pages, <http://talandier.com/these.pdf>.

Tiebout Charles ; (1956). Exports and Regional Economic Growth, Journal of Political Economy, Vol.64, pp. 160-164.

Voith Richard ;

(1998). Do suburbs need cities? In: Journal of Regional Science, Volume 38, n°3, pp.445-464.

(1992). City and suburban growth: substitutes or complements? In: Business Review, Philadelphia: Federal reserve Bank of Philadelphia, pp. 21-33.

Vollet Dominique & al ; (2011). Landscapes and territory-specific economic bases, In: Land Use Policy, Volume 28, Issue 3, July 2011, pp. 563-573

Williams Colin C. ; (1997). Consumer services and economic development. Routledge, 293 p.

(2005). Exploitation particulière des Enquêtes Globales de Transport (EGT) sur les déplacements ayant pour motif l'achat, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de-France (IAURIF), juillet 2005, 40 pages.

(2012). Une dynamique commerciale renforcée à Paris-Petite Couronne, In : Enjeux Ile-de-France, l'économie francilienne en bref, Centre Régional d'Observation du Commerce, de l'Industrie et des Services, janvier 2012, n°143, 5 pages.